

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ARNAUD

Date de convocation : 21/02/25

Membres en exercice : 134	Présents : 90	Votants : 90	Pour : 90	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2025-03-25-08
--------------------------	----------------------

Objet :	Affectation des résultats 2024 - Budget annexe assainissement collectif
----------------	--

Monsieur le Président expose aux membres du Comité qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe assainissement collectif.

Il indique que les résultats se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses N	268 786,41 €
Recettes N	238 201,37 €
Résultat de l'exercice N	- 30 585,04 €
Résultat antérieur (002) N-1	73 419,31 €
Excédent de fonctionnement à affecter N+1	42 834,27 €
INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses N	115 573,91 €
Recettes N	158 564,79 €
Résultat de l'exercice N	42 990,88 €
Résultat antérieur (001) N-1	- 44 984,69 €
Résultat global N à reporter N+1 (001)	- 1 993,81
Restes à réaliser - Dépenses N	51 597,85 €
Restes à réaliser - Recettes N	
Solde des Restes à réaliser N	- 51 597,85 €
Excédent d'investissement à affecter N+1	- 53 591,66 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Excédent de fonctionnement N+1 (002)	
Excédent de fonctionnement capitalisé N+1 (1068)	42 834,27 €
Déficit d'investissement N+1 (001 DI)	1 993,81 €

Après délibération, les membres du Comité acceptent cette proposition.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 25/03/2025
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

